



SOCIALE ET SOLIDARITÉ

● Nids de frelons asiatiques

Aide communale à la destruction de nids de frelons asiatiques

Le frelon asiatique est un frelon invasif d'origine asiatique dont la présence en France a été signalée depuis plusieurs années. Depuis, cette espèce a colonisé une majeure partie des Départements franciliens et en particulier la Seine et Marne qui a connu une augmentation significative du nombre de nids recensés.

Face au développement invasif du frelon asiatique qui représente un réel danger pour la population, les abeilles et la biodiversité, le conseil municipal a voté la mise en place d'un dispositif d'aide à la destruction des nids situés sur les propriétés privées de la commune.

Ainsi, la commune prendra en charge à hauteur de 50 % plafonné à 80 euros la destruction d'un nid de frelon asiatique.

Le propriétaire devra venir se signaler en mairie pour compléter le formulaire de demande de prise en charge et fournir le devis d'intervention puis la facture acquittée par ses soins dans sa globalité et son RIB afin que la commune puisse émettre le mandat pour verser l'aide financière.

MAIRIE DE SEPT-SORTS

21, rue de la Mairie
77260 Sept-Sorts
0160223080

Nous contacter



Copyright 2019 Mairie de Sept-Sorts

Nous utilisons des cookies pour vous garantir la meilleure expérience sur notre site. Si vous continuez à utiliser ce dernier, nous considérerons que vous acceptez l'utilisation des cookies. [Cliquez ici](#) pour plus d'informations.

[Accepter](#)
[Why is this happening to me?](#)